

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil treize,
Le 24 avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.
Date de la convocation 16 avril 2013

Objet : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Céline MAGNINO, Maurice BONNET-PIRON

EXCUSES : Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Thomas LAQUERRIERE, Maryline BELLAVIGNA

Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique qu'à compter du 1^{er} avril 2013 la gestion de la location de la salle des fêtes incombera à la commune.

M. le Maire propose les tarifs suivants :

PARTICULIERS				ASSOCIATIONS			
		HABITAN T TRAMOL E	EXTERIE URS			DE TRAM OLE	HORS TRAMOLE
Grande salle	1 jour	180 €	530 €	Bal, dîners dansants, disco	180 €	370 €	
	2 jours	270 €	800 €	Belotte, loto	120 €	300 €	
Petite salle	1 jour	120 €	250 €	Arbre de Noël	gratuit	300 €	
				Ré eillon	270 €	600 €	
				Conférences ½ journée ou soirée	50 €	100 €	
CAUTION DE 700 € QUELLE QUE SOIT LA LOCATION sauf conférences							

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE La gestion par la commune de la location de la salle des fêtes au 1^{er} avril 2013,
APPROUVE les tarifs établis

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Affiché
Certifié exécutoire
Fait à TRAMOLÉ le : 16/4/2013

